

**Discours de Mademoiselle Maud Jacques,  
présidente de la séance d'installation du 31 mars 2004**



Monsieur le Gouverneur,  
Messieurs les Députés Permanents,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec beaucoup de bonheur et d'émotion que je prends la parole cet après-midi pour vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue au conseil provincial.  
En qualité de présidente provisoire de ce conseil j'ai le plaisir de déclarer ouverte la session 2004-2006 du conseil provincial des jeunes.  
Etant la plus âgée, je remplis donc ce rôle en attendant la mise en place du bureau exécutif.

Mes premiers remerciements vont donc à la Députation permanente qui a proposé cette idée non seulement intéressante, mais aussi très civique.

Car les jeunes ne s'intéressent pas à la politique parce qu'ils ne la connaissent pas et n'en comprennent pas les rouages ni les implications.

L'institution provinciale est pourtant une institution de proximité. Il est donc important de la valoriser et de la faire davantage connaître aux luxembourgeois dès leur plus jeune âge.

Je remercie aussi tous les jeunes qui ont eu le courage de faire des démarches pour s'impliquer dans cette aventure. Nous représenterons toutes les communes de la province du Luxembourg et si nous sommes ici aujourd'hui c'est parce que nous avons envie de défendre cette institution qui est le pouvoir intermédiaire entre la commune, la Région et le Fédéral.

C'est aussi parce que les jeunes ont des préoccupations qui leur sont propres et que nous avons à cœur de les défendre.

La province du Luxembourg n'est pas une province comme les autres. Elle est très étendue, il y fait bon vivre et on a envie d'y rester.

Comment faire pour que nous, les jeunes, nous ayons envie d'y vivre et d'y rester ?

Quels sont les services à mettre en place ou à renforcer pour répondre à nos désirs, à nos rêves ?

La santé, l'enseignement, la mobilité, la sécurité, l'emploi, l'accès au logement sont des priorités d'aujourd'hui et de demain.

La province a donc un rôle prépondérant à jouer dans les secteurs de la santé, la mobilité, l'emploi et l'accès au logement.

Nous veillerons donc à nous attacher à ces priorités.

Le renforcement de l'accès à la culture ne doit pas être oublié non plus en développant d'avantage des synergies avec le tourisme.

Mon propos aujourd'hui ne sera pas de détailler les différentes priorités de notre conseil provincial des jeunes, car c'est à l'ensemble du conseil de déterminer vraiment quels axes nous allons défendre.

Je tiens cependant à mettre en évidence le double rôle de notre conseil ; celui d'éducation civique. Apprendre et expérimenter la démocratie nous semble très important pour nous adulte de demain.

Et celui de groupe de pression ; en éclairant le conseil provincial des adultes sur les vrais préoccupations des jeunes.

Nos responsabilités, à nous, jeunes conseillers provinciaux se concentrent là où résident les intérêts des jeunes.

Je souhaite qu'il règne un climat de travail et de convivialité au sein de notre conseil, que chacun puisse s'exprimer comme il le désire, et surtout que nous débouchions sur des projets concrets pour le bien-être de nous, jeunes luxembourgeois.

Je vous remercie de votre attention.

Je demande à présent à une secrétaire de faire l'appel nominal et à chaque conseiller de venir prêter serment dans les mains de Monsieur le Gouverneur qui le recevra.

Je voudrais également excuser Melles Detry, Gondon, Leclercq et Thiry.

A présent je clôture cette première séance de notre Conseil provincial des jeunes. La prochaine réunion se tiendra le 24 avril 2004.

Je vous signale qu'une photo officielle de notre Conseil va être prise dans un instant sur les escaliers du palais, avant la réception chez M. le Gouverneur.

